



PROCÈS-VERBAL

CINQUIÈME RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ÉCOLE SAINTE-COLETTE 2024-2025

Le jeudi 20 mars 18h30 à l'école

Étaient présents :	Étaient absents :
Teri Michelle Di Guglielmo	Ashley Jocelyn
François Junior Perrier	
Tarik Jabrouni	
Perrine David	
Ophélie Bonifas	
Nicolas Le Gloanec	
Violaine Charbonneau	
Hanan Nasser	
Véronique Desjardins	

1.0 Section 1

1.1 Présence et constat du quorum

Mme Di Guglielmo ouvre l'assemblée à 18h44. La direction constate le quorum. Pour avoir quorum, il faut la majorité des membres en poste dont la moitié des parents donc pour Sainte-Colette, il faut 5 membres dont 3 parents.

Mme Di Guglielmo ajoute l'importance de confirmer la présence dès la réception du courriel envoyé avec l'ordre du jour de la rencontre. Ainsi, nous nous assurerons de toujours avoir le quorum.

1.2 Adoption de l'ordre du jour du 20 mars 2025

STEC250320-01

M. Perrier présente l'ordre du jour.

Proposé par: Perrine David

Appuyé par : François Junior Perrier

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

1.3 Adoption du procès-verbal du 23 janvier 2025

STEC250320-02

Proposé par: Violaine Charbonneau
Appuyé par : Perrine David

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

1.4 Suivi du procès-verbal du 23 janvier 2025

Mme Di Guglielmo mentionne que les points suivants nécessitent des suivis :

2.3 Prévision budgétaires

Mme Di Guglielmo précise qu'à la rencontre du C.É. du mois d'avril, il y aura un point dans la section 2 en lien avec l'utilisation du fond 9 et l'utilisation du reliquat.

2.4 Répertoire de formations aux parents (suivi)

Mme Di Guglielmo présente les résultats des recherches en lien avec les formations choisies de Mme Nancy Doyon.

Voici la liste des choix de formation du CÉ (NANCY DOYON):

1^{er} choix : no. 29 Génération Techno

2e choix : no. 20 10 trucs simples pour développer l'attention, ...

3e choix : no. 27 Enfants sous tension

Elle précise les coûts pour toutes ses formations :

1. Groupe de 20 à 50 personnes - 90 à 120 minutes = 2 000 \$/conférence
 2. Groupe de 50 à 100 personnes - 90 à 120 minutes = 2 500 \$/conférence
- Il faut aussi ajouter les taxes et les frais de déplacements.

Voici les choix sélectionnés auprès de la compagnie COMMEUNIQUE:

✦ Stress sans détresse – Pour la réussite scolaire de mon enfant

✦ 8 moyens efficaces pour réussir mon rôle de parent pour ne plus avoir à répéter, menacer, argumenter, crier

✦ Développer la confiance en soi et l'estime personnelle de mon enfant pour l'amener à son plein épanouissement.

Leurs conférences sont habituellement d'une durée de 90 minutes mais il est possible de les adapter au format 60 minutes.

Leurs tarifs sont les suivants: 867\$ par conférence + TAXES
100\$ de réduction pour deux conférences ou 150\$ de réduction pour 3.

Les tarifs sont les mêmes pour le présentiel et le virtuel.

Étant donné l'année qui avance, Mme Di Guglielmo précise qu'elle a donc réservé la conférence [Stress sans détresse et réussite scolaire](#) – *Aider son jeune à développer sa confiance et sa motivation pour traverser son parcours scolaire avec sérénité* de la compagnie COMMEUNIQUE qui aura lieu en présentiel le mercredi 23 avril prochain de 18h30 à 20h00 au coût de près de 1000\$. Un courriel sera envoyé aux parents sous peu pour les informer.

Les membres du C.É. sont d'accord avec la décision de la direction.

2.6 Consultation obligatoire des élèves (suivi)

Mme Di Guglielmo explique que les membres du C.É. qui font partie de l'équipe-école se sont réunis avec elle pour préparer la consultation auprès de tous les élèves de l'école. Pour faciliter le tout, chaque membre a fait la tournée des classes d'un cycle avec une affiche visuelle du code couleur et une autre d'un code vestimentaire de son choix. Le membre de l'équipe-école s'est assuré d'expliquer clairement le vote. Il a fait voter les élèves à main levée et a comptabilisé le tout dans un document Excel. Le tout sera présenté au prochain C.É.

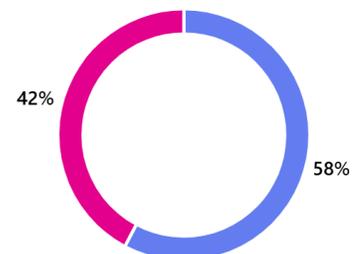
2.7 Code couleur pour les élèves 2024-2025 (suivi)

Mme Di Guglielmo rappelle qu'un courriel a été envoyé le vendredi 21 février dernier pour informer les parents que nous souhaitons connaître leur opinion sur le code couleur. Elle précise qu'un courriel de rappel a été envoyé la semaine du 10 mars aux parents. La date limite pour compléter le FORMS était le vendredi 14 mars 2025. Elle ajoute que des mini affiches avec le code QR du FORMS ont été remises dans les sacs d'école des enfants et des plus grandes affiches se retrouvaient aux entrées principales et aux entrées du S.D.G. dans les deux bâtisses. Il y avait également des élèves en « *homme sandwich* » lors de la soirée de parents le jeudi 27 février avec des IPAD afin d'encourager les parents à participer au sondage.

Mme Di Guglielmo présente les résultats du sondage des parents et mentionne que ce point devra faire partie du prochain C.É. afin de prendre une décision claire et qui sera appliquée pour les prochaines années.

Nous avons reçu 585 réponses. Voici la répartition présentée aux membres du C.É.

● oui	338
● non	247



1.5 Questions du public

Aucun mot du public.

Section 2

2.1 Dénonciation d'un conflit d'intérêts

Mme Di Guglielmo présente que conformément à l'article 70 de la *Loi sur l'instruction publique* (LRQ, c. I-13.3), tout membre du conseil d'établissement doit présenter une déclaration écrite décrivant les intérêts personnels directs ou indirects qu'il détient dans un contrat conclu avec l'école ou dans toute personne morale ou entreprise contractant avec l'école.

Elle présente le formulaire pour la dénonciation de conflit d'intérêts. Elle mentionne qu'à chaque rencontre, elle pourra apporter le point pour s'assurer au fur et à mesure qu'il n'y a pas de conflit d'intérêts dans un cas de conflit d'intérêts.

Aucun membre n'est en conflit d'intérêts avec les points de la présente rencontre.

2.2 Activités et sorties prévues pour l'école

STEC250320-03

Mme Di Guglielmo présente le tableau des sorties réservées du 1^{er} mars au 23 juin 2025. Mme Di Guglielmo précise que les montants disponibles pour chaque élève sont les suivants pour toutes les classes régulières, du bain linguistique et les classes d'accueil :

Sorties culturelles	34\$/par élève
Jeune public	20\$/par élève
École inspirante	22\$/par élève

Mme Di Guglielmo rappelle que les classes TSA reçoivent un montant un peu plus élevé pour combler leurs besoins.

Proposé par: Ophélie Bonifas

Appuyé par : Tarik Jabrouni

Les activités et sorties prévues pour l'école sont approuvées à l'unanimité.

2.3 Critères de sélection du directeur d'école

STEC250320-04

Après discussions, les membres du Conseil d'établissement ont complété le document annexé à ce procès-verbal avec les précisions de leurs attentes en lien avec les différents critères.

Proposé par: Ophélie Bonifas
Appuyé par : Tarik Jabrouni

Les critères de sélection du directeur d'école pour Sainte-Colette sont approuvées à l'unanimité.

2.4 Nouveau code de vie – 1^{re} version

Mme Di Guglielmo présente le PPT préparé par le sous-comité code de vie qui travaille présentement sur l'élaboration de notre nouveau code de vie pour l'année scolaire 2025-2026. Elle précise que tous les corps d'emploi ont été consultés. Les élèves ont également été consultés par un « focus groupe » composé d'un élève par groupe du 2^e et 3^e cycle.

Elle remet également une copie de la 1^{re} version du code de vie afin que les parents puissent se prononcer sur les différents aspects, en fonction des questions préparées.

Voici les commentaires des parents :

Pour la persévérance, les membres suggèrent d'ajouter, au point 1.1, la ponctualité. Ils proposent aussi de définir la valeur comme suit : « Croire en mes forces et donner TOUJOURS le meilleur de moi-même pour développer mon plein potentiel malgré les obstacles/les difficultés. »

Pour la collaboration, les membres suggèrent d'ajouter cette raison d'être: « Ainsi, je développe mon esprit d'équipe. ».

Pour l'inclusion, les membres proposent de libeller le point 4 comme suit : « Je suis bienveillant envers moi-même et envers les autres. » Ils suggèrent aussi d'ajouter « sur les autres » à la fin de la première raison d'être. On pourrait donc la lire comme suit : « Ainsi, j'apprends à reconnaître mes émotions et leurs impacts sur mes comportements et sur les autres. »

Les membres suggèrent aussi de modifier les marqueurs de relation des raisons d'être pour que ce ne soit pas toujours « ainsi ». Ils proposent « donc, alors, par conséquent ».

Ils proposent également d'ajouter « Ainsi, je développe mon estime personnelle » pour toutes les valeurs.

Finalement, les parents considèrent que les termes « faire preuve d'humanité » et « assidûment » seront plus difficiles à comprendre pour les élèves et demanderont des explications supplémentaires. Ils suggèrent aussi d'ajouter des images au document.

2.5 Projet d'immobilisation

Mme Di Guglielmo informe que les projets en immobilisation qui avaient été acceptés par le CSS l'an dernier sont tous en arrêt pour le moment à cause des restrictions budgétaires annoncées par le Ministère. Il n'y aura donc pas de consultation, puisque les projets sont gelés et que, pour l'instant, nous ne pouvons pas faire de nouvelles propositions.

2.6 Suivi du projet éducatif

Mme Di Guglielmo présente le tableau de monitoring du projet éducatif et explique les moyens prévus pour chaque objectif ciblé. Elle mentionne aussi le travail fait par les comités associés aux objectifs du projet éducatif : comité pédagogique, comité pédagogique numérique et comité autonomie.

2.7 Formation sur l'intimidation et la violence

Mme Di Guglielmo informe que depuis quelques mois, une formation obligatoire pour les membres de la direction et les membres du personnel a été ajoutée à la LIP (article 75.1). Celle-ci est en lien avec le plan de lutte et le projet de loi n° 56, *Loi visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école*.

Elle précise que d'ici le 30 juin 2025, les membres du personnel suivant des écoles primaires et secondaires doivent compléter les 8 unités de formation :

- Les membres de la direction
- Le personnel enseignant (incluant les spécialistes et orthopédagogues)
- Le personnel de soutien (incluant TES, préposés aux élèves handicapés, techniciennes en service de garde, classe principale du service de garde, secrétaires, concierges, surveillants d'élèves, agents de sécurité, etc.)
- Les professionnels (psychoéducateurs, psychologues, orthophonistes, ergothérapeutes, ADPEC, conseillers pédagogiques, conseillers d'orientation, etc.)

D'autres consignes pour les éducatrices du service de garde/dîner suivront d'ici la fin de l'année scolaire pour un déploiement prévu en 2025-2026.

Les membres suggèrent de penser à un moyen d'informer les parents, peut-être avec une capsule vidéo. *Que faire quand on s'aperçoit que notre enfant vit de l'intimidation? Quelle est la démarche à entreprendre en tant que parent?* Nous pourrions aussi de profiter de l'assemblée générale des parents de début d'année pour diffuser l'information.

Section 3

3.1 Mot du président

Aucun mot du président

3.2 Mot du délégué au comité de parents

Mme Bonifas mentionne que M. Urbain a abordé le sujet de la surutilisation des écrans lors de la rencontre du comité de parents. Bien qu'il faille apprendre à utiliser le numérique, on sait aussi qu'on doit limiter le temps d'écran des enfants. Il a expliqué la différence entre le temps éducatif et le temps récréatif/passif passé devant les écrans. Ces informations seraient pertinentes à transmettre aux parents via le site internet de l'école, la page facebook de l'école et le Sainte-Colette vous informe.

Mme Bonifas informe aussi les membres qu'un sondage auprès des parents a été effectué sur la gouvernance dans les C.É. Malheureusement, le bilan n'est pas très réjouissant à l'échelle du Québec, pour l'ensemble des CSS du Québec. Des ajustements doivent être faits. Mme Bonifas précise toutefois qu'à Sainte-Colette, il n'en est rien. Les procédures sont suivies, les normes sont respectées et les membres du C.É. de l'école Sainte-Colette ont réellement la possibilité d'échanger et de prendre des décisions dans le meilleur intérêt de l'ensemble des élèves.

Mme Bonifas questionne également la direction sur le déneigement de l'école, plus particulièrement sur le contrat de déneigement du stationnement. Mme Di Guglielmo mentionne que cette année, il y a eu des petits enjeux avec le déneigement.

Finalement, Mme Bonifas informe les membres que la semaine nationale de l'engagement parental aura lieu en juin.

3.3 Mot des enseignants

Les enseignants informent les membres du C.É. des différentes activités qui ont eu lieu à l'école depuis la dernière rencontre. Voici une liste des activités :

- la semaine de la persévérance (arbre de la persévérance, lectures interactives, journée en vert, citations inspirantes)
- la fête de la Saint-Valentin (journée en rouge/rose et courrier du cœur)
- la tire sur la neige
- le mois de l'histoire des Noir.e.s (lectures interactives)
- un livre écrit et illustré par des élèves dans le cadre du mois de l'histoire des Noir.e.s
- des olympiades autochtones (2^e année et groupes d'accueil 1^{er} cycle) : les élèves ont pu être initiés à différentes activités hivernales (raquettes et course de luges)
- Journée Porte ton pyj!
- le programme « Nager pour survivre » pour les élèves du 3^e cycle
- le projet des enquêtes des classes de 4^e année (avec une autrice à l'école)
- les matchs des Prédateurs
- la ligue d'improvisation
- Caravan Le film : le court-métrage a été sélectionné pour un festival en Australie

3.4 Mot du professionnel

Aucun mot

3.5 Mot de la responsable du service de garde

Mme Charbonneau informe les membres que la journée pédagogique du 29 janvier dernier a été une déception totale. La formule de « Immersion rock » avait été changée, sans que Mme Charbonneau soit au courant. Les activités n'étaient pas adaptées.

Heureusement, la journée pédagogique du 10 mars a été une réussite. La sortie à la cabane à sucre des sportifs a été appréciée de tous.

Finalement, Mme Charbonneau mentionne que la ligue de ballon chasseur n'aura malheureusement pas lieu cette année. Il n'y a pas suffisamment d'équipes inscrites à Montréal-Nord. Mme Charbonneau tente toutefois de voir si des matchs contre l'école Ste-Gertrude et contre l'école Jules-Verne pourraient avoir lieu.

3.6 Mot de la direction

Rencontre bain linguistique

Nous avons eu notre rencontre pour les parents intéressés par le programme d'anglais intensif 2025-2026 le mercredi 12 mars dernier à 18h30. Les enseignants des écoles du bassin feront la sélection via le processus en place. En mai, les parents recevront les réponses d'acceptation ou de refus.

Trottibus

Le Trottibus de la Société canadienne du cancer est un autobus pédestre qui permet à des élèves du primaire de se rendre de la maison à l'école à pied. Il présente plusieurs avantages pour les élèves, les parents, les écoles ainsi que les communautés. La société canadienne du cancer offre la possibilité d'accompagner de façon personnalisée les écoles intéressées.

Ce projet est très intéressant mais considérant qu'il comporte plusieurs étapes à suivre et des conditions gagnantes à mettre en place, nous proposons de présenter à nouveau ce projet à la rentrée scolaire 25-26.

Mme Di Guglielmo enverra aux membres le lien de la présentation d'une dizaine de minutes qui permet de connaître la marche à suivre pour mettre en place ce projet et comprendre les rôles de la SCC, de la direction et du comité organisateur : [Comment mettre en place un Trottibus - YouTube](#)

Dons

Nous avons reçu un don de 2000\$ de la fondation Beaulieu-Blondin. La direction a procédé à l'achat d'espadrilles Nike pour les élèves des équipes de basketball féminin et masculin du 3^e cycle.

3.7 Levée de l'assemblée

Heure : 21h09

François Junior Perrier
Président du C.É.

Teri Michelle Di Guglielmo
Directrice

Véronique Desjardins
Secrétaire du C.É.